

**MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE**  
**Place de la Roirie – BP 59**  
**DOMFRONT**  
**61700 DOMFRONT EN POIRAIE**  
**Tél : 02.33.30.60.60**  
**Fax : 02.33.30.60.67**

## **DECISION 2022-92**

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT déléguant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité d'installer une alarme incendie dans le parking souterrain de l'ancien Mutant, une offre a été reçue :

EJS – 4 Rue du roc – 61700 DOMFRONT EN POIRAIE propose pour l'installation d'une alarme dans le parking souterrain de l'ancien Mutant, une offre commerciale d'un montant de 1 814€ HT soit un montant TTC de 2 176.80€.

La commission d'attribution

### **DECIDE :**

- De retenir EJS – 4 Rue du roc – 61700 DOMFRONT EN POIRAIE pour l'installation d'une alarme dans le parking souterrain de l'ancien Mutant, pour un montant de 1 814€ HT soit un montant TTC de 2 176.80€.
- D'autoriser Monsieur le Maire de Domfront en Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRAIE, le 03 octobre 2022

Le Maire,

Bernard SOUL



Accusé de réception en préfecture  
061-200059194-20221004-DECISION2022-92-AU  
Date de télétransmission : 04/10/2022  
Date de réception préfecture : 04/10/2022